

Webdo Info

26 juin 2003



Pour plus de détails : www.csn.qc.ca



Six conflits en cours à la CSN

Au 26 juin, plus de 1800 travailleuses et travailleurs représentés par la CSN étaient en grève ou en lock-out. Ils font partie de six syndicats provenant des régions de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava, du Cœur du Québec, de la Montérégie et de Montréal. Les voici :

Abitibi-Témiscamingue-Ungava

Fonderie Horne (Mine Noranda)

Nombre de grévistes : 516
Début de la grève : le 18 juin 2002
Entente de principe acceptée le 7 mai 2003
Retour au travail progressif depuis le 2 juin 2003

Radio-Nord

Nombre de grévistes : 70
Début de la grève : le 25 octobre 2002

Cœur du Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Nombre de grévistes : 13
Début de la grève : le 2 juin 2003

Montérégie

Accessoires

électriques Laprairie

Nombre de grévistes : 133
Début de la grève : le 12 juin 2003

Montréal

Multi-Marques (Laval)

Nombre de grévistes : 154
Début du lock-out : le 19 mai 2003

Brasserie Labatt

Nombre de grévistes : 950
Début de la grève : le 16 juin 2003

Un message clair des syndiqué-es de Labatt

Non à la sous-traitance et à la précarité d'emploi !

Les travailleuses et les travailleurs de Labatt ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 97 %. Ce vote a eu lieu le 25 juin au cours d'une assemblée générale marquée par une forte participation.



« Notre message ne peut être plus clair. La direction de Labatt doit le comprendre et venir négocier sérieusement. Nous voulons faire obstacle à la sous-traitance et obtenir de meilleures conditions de travail pour les employé-es temporaires », a lancé Robert Daneau, président du syndicat. En effet, le nouveau syndicat CSN démontre son dynamisme et sa détermination pour avoir gain de cause. Le syndicat compte 950 membres dont 677 ont assisté à l'assemblée générale.

« La direction de Labatt n'accepte pas de devoir négocier avec le nouveau syndicat CSN », a-t-il continué. En effet, l'accréditation syndicale avec la CSN remonte seulement au 28 février dernier. La convention collective est échue depuis le 31 décembre 2002. Les principaux enjeux portent sur la sous-traitance, le statut des employés temporaires et le fonds de pension. Le mandat de grève a été obtenu le 8 juin et celle-ci a débuté le 16 juin. Le syndicat a demandé la conciliation auprès du ministère du Travail et deux rencontres ont déjà eu lieu entre les parties.

Bienvenue !

Traverse de Tadoussac

Si vous empruntez la traverse reliant Baie-Sainte-Catherine à Tadoussac, ce sont des membres de la CSN qui vous salueront. En effet, le syndicat CSN représentant quelque 60 préposés à l'embarquement, huileurs, gardiens et matelots a reçu son certificat d'accréditation de la Commission des relations du travail

du Québec. Auparavant, ils faisaient partie du Syndicat international des marins. La CSN défend aussi les intérêts professionnels de trois autres groupes d'employé-es de traversiers du gouvernement du Québec : Québec-Lévis, Sorel-Saint-Ignace-de-Loyola, et Matane-Baie-Comeau.

Un CPE à Malartic

Dans les centres de la petite enfance (CPE), c'est la CSN ! Les 25 travailleuses et travailleurs du CPE Hôtel des petits de Malartic font maintenant partie de la CSN. En effet, la Commission des relations du travail (CRT) du Québec a autorisé le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des centres de la petite enfance de la Vallée de l'Or (CSN) à

les représenter. Alors que la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN (FSSS-CSN) négociera leur première convention collective, ils pourront compter sur la solidarité du Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava. La CSN regroupe 6000 employé-es des CPE, soit 90 % des forces syndicales de ce secteur.

Nouvelle entente chez Transfo-Métal

Les syndiqués de Transfo-Métal, soit une vingtaine de travailleurs, ont ratifié à l'unanimité, le 22 juin, l'entente de principe négociée par leurs représentants syndicaux. Ils sont affiliés à la Fédération de la métallurgie-CSN.

Notons que cette nouvelle convention collective a été largement inspirée par celle que le syndicat CSN d'Acier Leroux a signé le 14 juin. Transfo-Métal est une filiale à part entière d'Acier Leroux. Les deux entreprises sont situées dans l'arron-

dissement Boucherville à Longueuil. À l'instar des syndiqués d'Acier Leroux, les travailleurs de Transfo-Métal améliorent plusieurs aspects de leurs conditions de travail. Le règlement intervenu permet aussi de clarifier leurs droits syndicaux. Le nouveau contrat de travail est d'une durée de trois ans en ce qui concerne les aspects pécuniaires et de cinq ans et demi en ce qui a trait aux autres clauses. Pour ces trois années, les syndiqués obtiennent des augmentations salariales de 2,5 %, 2,8 % et 3 %.



Manifestation

Escortés par le service de police de la ville de Montréal, à la fin de l'assemblée générale, en automobiles décorées de drapeaux de la CSN, à la queue leu leu et au son des klaxons, les syndiqué-es ont quitté le cégep André-Laurendeau pour se rendre manifester devant la Brasserie Labatt. Dans un geste très symbolique, les manifestants ont remis aux dirigeants de Labatt des caisses contenant les documents des offres patronales. Le rejet de ces offres ne pouvait être plus clair.

Webdo Info de retour le 28 août

Tout comme vous, *Webdo Info* profite de la période estivale pour faire relâche. Votre bulletin d'information hebdomadaire vous reviendra le 28 août. Les membres de l'équipe de l'information vous souhaitent un été aussi agréable que régénérateur de forces.

Bonnes vacances !

Information-CSN : (514) 598-2155